

PAR COURRIEL

Le 5 octobre 2016

Présentation au Comité spécial sur la réforme électorale

Je m'appelle Valerie Sing Turner et j'aimerais d'abord remercier le Comité spécial sur la réforme électorale de tenir une séance dans ma circonscription de résidence, Vancouver-Centre, le 28 septembre 2016. J'ai pu assister à la presque totalité des présentations en groupe et des séances à micro ouvert tenues en après-midi et en soirée. En outre, je compte parmi les quelques chanceuses qui sont parvenues à obtenir une place pendant la séance à micro ouvert avant de me faire interrompre par le président. Toutefois, deux minutes ne sont vraiment pas suffisantes pour faire part de mes préoccupations, et c'est pourquoi je vous communique tout le fruit de mes réflexions par courriel dans ce mémoire.

Je ne suis pas une passionnée de la démocratie. Je suis une artiste de théâtre professionnelle qui croit profondément en la justice sociale. À ce sujet, j'ai trois arguments à présenter :

1. **Pour intensifier l'engagement civique et la participation au scrutin**, j'appuie l'abaissement de l'âge de voter à 16 ans. Je suis consciente qu'une telle mesure serait controversée. Toutefois, lorsque j'avais 16 ans – ce qui, je dois l'avouer, était bien avant l'ère d'Internet – une élection fédérale approchait. Malgré le fait que nous ne pouvions pas voter, mon professeur de sciences humaines nous avait demandé d'apporter des articles de journaux qui traitaient des programmes électoraux. Nous devions alors les analyser et les comparer à ceux des autres partis et discuter de l'impact de ces politiques sur nous-mêmes, sur nos familles et sur notre collectivité. Nous avons étudié nos candidats locaux et compte tenu de ce que nous avons appris de nos recherches, nous avons décidé individuellement du candidat pour lequel nous voterions dans notre mini-élection tenue en classe.

Comme mon professeur de sciences humaines m'a fait le cadeau **de me faire connaître le processus électoral**, dès l'âge de 18 ans, peu importe que j'aie vécu à Victoria, Toronto ou Vancouver, et peu importe qu'il se soit agi d'une élection municipale, provinciale ou fédérale, *j'ai voté à chaque élection à laquelle j'avais le droit de voter*. Je crois que si les programmes des écoles secondaires comprenaient des exercices de réflexion critique et de connaissance du processus électoral, et que si l'âge de voter était abaissé à 16 ans, nous pourrions créer une population de citoyens jeunes et très engagés qui irait au-delà des barrières socio-économiques, des fossés géographiques et des préjugés raciaux et sexistes.

2. Comme certains et certaines d'entre vous le savez peut-être, le 24 septembre 2016, un policier d'Ottawa a affiché le commentaire suivant en ligne en réponse au reportage du journal *Ottawa Citizen* sur le décès tragique de l'artiste inuite reconnue Annie Pootoogook : « *Comme, dans la majorité des cas, les membres de la population autochtone au Canada sont satisfaits d'être seulement des alcooliques et des toxicomanes et de vivre dans des conditions misérables, ils doivent avoir la volonté de changer; ce n'est pas la faute de la société*¹. »

¹ <http://aptn.ca/news/2016/09/27/ottawa-police-confirm-officer-posted-racist-comments-about-annie-pootoogooks-death> [TRADUCTION].

Le problème ne réside pas dans le fait que ce policier est un fanatique, mais bien dans le fait qu'il n'est pas le seul à penser ainsi. Il est bien documenté qu'historiquement, le Canada a privé les femmes et les minorités raciales de leur droit de vote et que le racisme et le sexisme systémiques institutionnalisés continuent à priver *effectivement* les femmes et les communautés raciales à ce jour. Les modèles du système majoritaire uninominal à un tour ainsi que les autres modèles à un seul vainqueur renforcent le racisme et le sexisme systémiques; par conséquent, **j'appuie sans réserve une certaine forme de représentation proportionnelle**. En tant que femme et que membre d'une minorité raciale, je ne comprends que trop bien l'importance cruciale d'une représentation *significative* (par opposition à symbolique) des femmes, des peuples autochtones et des personnes de couleur aux tables du pouvoir. La représentation proportionnelle confèrera une pluralité accrue de voix au Parlement et une représentation efficace des électeurs qui, historiquement, ont été effacés ou réduits au silence. En outre, elle créera un contexte législatif dans lequel tous les partis politiques seront motivés à travailler *ensemble* pour améliorer ce pays et ses citoyens, plutôt que de travailler en opposition sur certains points politiques et sur des questions de politique partisane.

3. **Je m'oppose farouchement à la tenue d'un référendum sur la réforme électorale.** Les adeptes d'un référendum croient à tort que nous avons tous également voix au chapitre parce que nous avons tous une voix. Cependant, ce n'est qu'une personne privilégiée ou ignorante de l'histoire qui peut se permettre de croire à un tel non-sens.

Pendant la séance du Comité spécial sur la réforme électorale tenue à micro ouvert le soir du 28 septembre, j'étais stupéfaite (et fâchée) du nombre de personnes qui continuaient d'affirmer en insistant que le système actuel a bien servi le Canada pendant 150 ans; il était très décevant de constater que des jeunes avaient manifestement été formés pour répéter cette notion ridicule. Ces personnes ignoraient ou ont choisi d'ignorer le fait que durant ces 150 ans, les femmes blanches² n'ont eu le droit de voter à l'échelon fédéral que pendant 97 de ces années; que depuis que les Canadiens d'origine chinoise se sont fait refuser le droit de voter en 1874, ils n'ont pu le faire que pendant 69 ans; que depuis que des Canadiens d'origine japonaise se sont fait refuser le droit de voter en 1895, ils n'ont pu voter que pendant 67 ans et, ce qui est encore plus honteux, les **peuples autochtones n'ont pu voter que pendant 56 ans sans renoncer à leur statut d'indien – ce qui signifie que nombre d'entre eux qui sont encore en vie de nos jours se souviennent d'avoir été privés de leur droit de voter**. Toute collectivité marginalisée a dû travailler fort pour faire reconnaître ses membres comme citoyens à part entière, pour surmonter un système électoral sexiste et raciste qui, de par sa nature même, était *conçu* pour exclure des gens ayant des perspectives différentes.

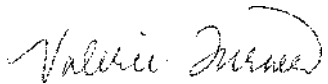
Par conséquent, il est *immoral* pour une majorité privilégiée de statuer sur les droits d'une minorité. Comme l'a dit de manière si éloquente la conductrice d'autobus lors de la séance à micro ouvert tenue en après-midi, si un référendum devait avoir lieu au cours de ces moments pendant lesquels il a été historiquement décidé d'accorder le droit de vote à d'autres personnes qu'aux hommes blancs, il est probable que les

² La *Loi des électeurs militaires, 1917* permettait aux infirmières et aux femmes dans les services armés de voter; la *Loi des élections en temps de guerre* a élargi le droit de vote aux femmes ayant des maris, des fils ou des pères en service outre-mer; et en date du 1^{er} janvier 1919, toutes les femmes blanches âgées de plus de 21 ans ont obtenu le droit de voter au fédéral. <http://www.canadahistoryproject.ca/1914/1914-08-women-vote.html> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

femmes, les peuples autochtones et les gens de couleur *continueraient* de ne pas avoir de droit de voter. S'il y avait eu un référendum en 2005, les LGBTQ n'auraient probablement pas eu le droit de se marier comme ces personnes le font aujourd'hui. **J'ajouterais que compte tenu de l'animosité, de l'ignorance et du racisme dégoûtants qui continuent d'être dirigés vers les peuples autochtones du Canada à ce jour, les chances sont très minces qu'un référendum sur la question de savoir s'il convient d'accorder le droit de vote aux Autochtones soit gagnant en 2016³.**

Le Canadien moyen n'a pas le temps et les ressources pour s'informer pleinement en vue de voter sur la réforme électorale. En revanche, vous êtes rémunérés pour passer *des mois* à vous éduquer. Vous êtes nos députés élus. C'est VOTRE travail de consulter les Canadiens. C'est VOTRE travail de recueillir et d'examiner les meilleures données scientifiques et sociologiques des experts. C'est VOTRE travail de prendre des décisions difficiles dans les meilleurs intérêts de TOUTES les personnes du Canada, et non dans l'intérêt de vos partis respectifs ni de vous-même. Remplacez le système majoritaire uninominal à un tour par un système de représentation proportionnelle. Faites votre travail.

Cordialement,



Valerie Sing Turner

³ Sondage CBC-Angus Reid du 3 octobre 2016, <http://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/poll-canadians-multiculturalism-immigrants-1.3784194> [EN ANGLAIS SEULEMENT] et <http://theyee.ca/News/2016/10/05/White-People-Confronting-Racism/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].